



BTP-CFA Nord Pas de Calais, Lundi 16 septembre 2013,
Les 17 lettres de licenciement et de modification du contrat de travail pour motif économique ont été envoyées aux salariés concernés.

Le plan social est effectif

Par cette pétition les signataires dénoncent les choix faits par l'association BTP-CFA Nord Pas de Calais avec le silence complice du CCCA-BTP :

Seul le personnel Etam (enseignant et entretien) est concerné par ces mesures de licenciement économique alors que l'expertise missionnée par le Comité d'Entreprise avait pointé un taux d'encadrement (IAC) trop élevé.

Les postes hors statut et hors budget normé, en particulier des cadres ne sont pas concernés par ces mesures de licenciement.

De plus l'ensemble des pistes pour le maintien de l'emploi n'a pas été exploité (formation, stages en entreprise, tutorat, réelles propositions de reclassement...)

Le personnel ETAM est victime de l'immobilisme des responsables des ressources humaines. Ce manque d'anticipation, cette absence de réelle gestion prévisionnelle des emplois et des compétences étaient dénoncés, depuis de nombreuses années par les représentants du personnel.

- Une première vague de licenciements en 2011
- Un PSE en 2013
- Et demain ???

Soyons solidaires, vigilants et exigeants !

C'est l'avenir de nos emplois et de nos CFA qui est en jeu !!!

Nom	Fonction	Signature

